

[187...]

dévouement et une habileté difficiles à égaler. Aussi eut-il la consolation de constater les effets heureux que ses vertus et ses travaux produisaient dans l'âme de ses soldats. Des conversions nombreuses du vice à la vertu, même de l'hérésie à la vraie foi, couronnèrent ses efforts et apportèrent à son âme ces consolations délicieuses que les apôtres seuls connaissent et que seuls ils peuvent apprécier. Ce fut avec douleur qu'il se sépara de ses braves militaires, qui eux-mêmes lui étaient attachés. Il leur avait montré tant de douceur, une bonté si paternelle; il les avait traités avec une si grande courtoisie, que plusieurs d'entre eux ne purent, sans verser des larmes, s'éloigner de ce *Father Bonneau* qu'ils aimaient et avec qui ils avaient créé des relations bien intimes." (*Notice biographique*, par l'abbé Th.-G. Rouleau). L'abbé Bonneau fut aumônier des Sœurs de la Charité de 1870 jusqu'à sa mort, arrivée le 19 février 1888.

[1870]

44. Cap. XXVI. || Acte pour pourvoir à l'interdiction et à la guérison des || ivrognes d'habitude. || [Sanctionné le 1er février 1870.] || Pag. de 55 à 59. In-8 royal. Québec, 1870.

[1870]

45. Cap. XXVI. || An Act to provide for the interdiction and cure of || Habitual Drunkards. || [Assented to 1st February, 1870.] || Pag. de 52 à 56. In-8 royal. Québec, 1870.
Version anglaise du numéro précédent.